

Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle



Catalogue de formation 2014



Centre Technique
Régional pour la
Déficience Visuelle

www.ctrdv.fr

Les
pép
69
La solidarité en action

2014 : Une nouvelle offre de Formation proposée par le CTRDV



Le catalogue de formation 2014 du CTRDV vous présente plusieurs modules à destination des familles et des professionnels dans plusieurs domaines. Ces propositions ne sont bien entendu pas exhaustives et nous pouvons mettre en oeuvre d'autres contenus en fonction de vos attentes. La mission de formation du CTRDV s'appuie sur l'ensemble des professionnels de l'équipe dans une démarche interdisciplinaire : ophtalmologiste, orthoptiste, ergothérapeutes, instructrices de locomotion, transcrip-teurs, psychologue, ... Des partenaires peuvent être associés à ces actions.

Public concerné :

Les parents et les familles d'enfants déficients visuels.

Professionnels du secteur scolaire : Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS), enseignants, enseignants référents, médecins scolaires, infirmières scolaires, Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), assistantes sociales, ...

Professionnels des secteurs sanitaire et médico-social : professionnels des établissements et services médico-sociaux, des centres hospitaliers, des membres du Réseau Régional de Rééducation et de Réadaptation Pédiatrique (R4P), de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), ...

Tous professionnels de structures ordinaires accueillant du public.

Formations dans les locaux du CTRDV ou sur site ?

Tous nos modules de formation sont transposables en intra, sur site. Contactez-nous pour plus de renseignements.

**Vous comprendre : recueillir vos attentes, définir ensemble vos besoins.
Construire avec vous un programme de formation adapté.
Mettre en oeuvre votre formation.**

Le CTRDV bénéficie de l'agrément du centre de formation des PEP 69 : n°82 69 08767 69

Modalités d'accès :

Bénéficiant d'une habilitation centre de formation, les formations du CTRDV peuvent être inscrites dans les plans de formation des établissements et services. Pour vous inscrire, remplissez simplement le formulaire d'inscription en dernière page de ce catalogue et envoyez-le, accompagné de votre règlement (à l'ordre du CTRDV) à :

CTRDV - Centre de formation
150 rue du 4 août 1789 - 69100 Villeurbanne

Veillez à bien respecter les dates limites d'inscription des différents modules.

Chaque inscription fait l'objet d'un courrier de confirmation adressé au signataire du formulaire d'inscription. A la fin de la formation, une facture et une attestation de présence sont établies. Vous souhaitez inscrire plusieurs professionnels ? Vous souhaitez que nous organisions une formation sur site ? Contactez-nous pour plus de renseignements sur les tarifs et conditions spécifiques au **04 37 43 38 28** ou par mail à l'adresse : accueil@ctrdv.fr

Tarification :

Pour les parents et familles d'enfants accompagnés par le SARADV, professionnels du SARADV, AVS et enseignants accueillant un élève accompagné par le SARADV, **les sessions n'ont aucun coût**. Pour les professionnels hors SARADV : **100 euros par jour (2 modules sont à 130 euros)**. Pour les parents hors SARADV ou étudiants - chômeurs : **30 euros par jour**.

Dans tous les cas, les repas et déplacements ne sont pas pris en charge.

Annulation :

Les demandes d'annulation ou de report confirmées par courrier ou par mail, et reçues plus de 2 semaines avant le début de la session, sont acceptées. Celles reçues moins de 2 semaines avant le début de la session entraînent le règlement de la totalité du prix de la session. Le CTRDV se réserve la possibilité d'annuler une session si le nombre d'inscrits est inférieur au minimum indiqué. Les inscriptions sont alors reportées sur la session suivante.

Si vous avez des besoins spécifiques, merci de nous contacter pour que nous préparions au mieux votre accueil.

Module 1

Approche théorique de la vision Fonctionnelle pour mieux comprendre la déficience visuelle

Nos sens nous permettent de prendre connaissance de notre environnement. 80 % des informations arrivant au cerveau passent par la vision. Pour comprendre le retentissement d'un déficit visuel, nous vous proposons d'aborder des notions clés sur la fonction visuelle, indispensables pour tout professionnel accompagnant des jeunes déficients visuels.

Public : Professionnels du corps médical, paramédical, en formation ou déjà en situation professionnelle. Tout autre professionnel ayant besoin de développer ses compétences dans ce domaine.

Objectif de formation :

Avoir des bases pour comprendre les solutions proposées aux problèmes dépistés (traitements optiques, rééducations, etc).
Connaître les structures adaptées en cas de basse vision.

Contenus / objectifs pédagogiques :

Le système visuel et la vision fonctionnelle pour mieux comprendre la déficience visuelle : rappels anatomiques et physiologiques de l'œil ; présentation des différentes pathologies ; définition de la basse vision.

Méthodologie :

Approches théoriques et pratiques.

Intervenants :

Médecin ophtalmologiste ; Orthoptiste basse vision.

Groupe et lieu : entre 6 et 16 participants - au CTRDV

Durée : Journée complète pour l'ensemble du contenu
Après-midi seulement si bonnes connaissances de la fonction visuelle

3 sessions proposées

Mardi 8 avril 2014
☐ 9h-12h et 14h-17h
☐ 14h-17h

Mardi 23 sept 2014
☐ 9h-12h et 14h-17h
☐ 14h-17h

Mardi 18 nov 2014
☐ 9h-12h et 14h-17h
☐ 14h-17h

S'inscrire avant : le 10 mars 2014

le 25 août 2014

le 20 octobre 2014

Module 2

Evaluation de la vision Fonctionnelle et conduite du dépistage visuel

Nos sens nous permettent de prendre connaissance de notre environnement. 80 % des informations arrivant au cerveau passe par la vision.

Pour comprendre le retentissement d'un déficit visuel, nous vous proposons d'aborder des notions clés sur la fonction visuelle. Nous aborderons la conduite du dépistage visuel.

Public : Professionnels du corps médical, en formation ou déjà en exercice : Médecins, infirmières scolaires, pédiatres, professionnels de PMI et Hospitaliers.

Objectif de formation :

Conduire un dépistage visuel et évaluer la vision fonctionnelle. Proposer des solutions aux problèmes dépistés (traitements optiques, rééducations). Connaître les structures adaptées en cas de basse vision.

Contenus / objectifs pédagogiques :

Le système visuel et la vision fonctionnelle pour mieux comprendre la déficience visuelle : rappels anatomiques et physiologiques de l'œil ; présentation des différentes pathologies ; définition de la basse vision.

Conduite du dépistage visuel : signes d'appel, les outils, les gestes essentiels. Comprendre un examen de dépistage visuel et/ou en réassurer sa pratique. Comprendre un examen fonctionnel.

Méthodologie :

Approches théoriques et pratiques.

Intervenants :

Médecin ophtalmologiste ; Orthoptiste basse vision.

Groupe et lieu : entre 6 et 16 participants, au CTRDV

Durée : 1 Journée

1 session proposée

Mardi 13 mai 2014
☐ 9h-12h et 14h-17h

S'inscrire avant :

le 14 avril 2014

Module 3

Prise en compte des troubles visuels et neurovisuels de l'enfant avec déficiences motrices et / ou troubles cognitifs

Les compétences visuelles des enfants avec déficiences motrices et/ou troubles cognitifs sont parfois peu prises en compte dans l'accompagnement mis en œuvre au sein des établissements médico-sociaux qui les accueillent. Cette formation permettra d'aborder les troubles visuels et neurovisuels, pour adapter les pratiques professionnelles.

Public : Professionnels éducatifs et rééducatifs accueillant des enfants atteints de handicap moteur et/ou intellectuel et/ou comportemental.

Objectif de formation : Savoir prendre en compte les troubles visuels et neurovisuels chez l'enfant avec déficience motrice et/ou troubles cognitifs.

Contenus / objectifs pédagogiques : Comprendre ce qu'est la vision fonctionnelle et les gênes visuelles. Comment favoriser les interactions visuelles et les stimuler en cas de déficience motrice et/ou cognitive ? En cas de déficit visuel repéré, savoir identifier les potentialités visuelles et les développer en lien avec les autres modalités sensorielles et motrices.

Méthodologie : La formation s'appuie sur les situations de travail et les contenus que les participants auront rencontrés dans leur travail auprès des jeunes. Alternance de temps de travail collectif en sous-groupe et d'apports théoriques. Etudes de cas. Mises en situations.

Intervenants : Orthoptiste, ergothérapeute, Instructrice de locomotion.

Groupe et lieu : entre 10 et 16 participants - au CTRDV

Durée : 1 Journée

Prérequis : Connaissance du handicap moteur et/ou intellectuel

2 sessions proposées

Mardi 25 mars 2014
☐ 9h-12h et 14h-17h

Mardi 16 décembre 2014
☐ 9h-12h et 14h-17h

S'inscrire avant :

le 25 février 2014

le 3 novembre 2014

Module 4

Autonomie et indépendance Accompagnement et moyens de compensation du jeune déficient visuel

Les gênes visuelles ont un retentissement sur les activités de vie quotidienne et scolaire. Leur compréhension vous permettra de concevoir les mécanismes de compensation qui en découlent tout comme l'importance de l'entourage professionnel et familial, partenaires privilégiés, pour relayer et transposer au quotidien les compensations mises en place.

Public : **Session 1 :** Toute personne de l'entourage familial des jeunes suivis par les Services du réseau SARADV. **Session 2 :** Tout professionnel en poste ou en formation ayant besoin d'acquérir les compétences essentielles pour accompagner une personne déficiente visuelle.

Objectif de formation : Identifier et comprendre les gênes visuelles dans les activités scolaires, de vie quotidienne, et dans les déplacements. Savoir mettre en place des compensations individualisées de première intention.

Contenus / objectifs pédagogiques : Connaître les bases théoriques sur le système visuel et la vision fonctionnelle. Identifier les signes d'alerte pour repérer les besoins d'un jeune déficient visuel. Se familiariser avec les compensations naturelles, matérielles et humaines. Trouver les compensations adaptées à mettre en place. Sécuriser le jeune déficient visuel lors de ses déplacements.

Méthodologie : Formation sur trois temps : ateliers (mises en situations scolaires et/ou de vie quotidienne, et de déplacements), échanges d'expérience et intervention magistrale (rappel des bases théoriques sur le système visuel et la vision fonctionnelle).

Intervenants : Ergothérapeute, Instructeur en locomotion.

Groupe et lieu : entre 6 et 10 participants - au CTRDV

Durée : 1 Journée

2 sessions proposées

Session 1 Familles
Mardi 15 avril 2014
☐ 9h-12h et 14h-17h

Session 2 Professionnels
Mardi 23 septembre 2014
☐ 9h-12h et 14h-17h

S'inscrire avant :

le 17 mars 2014

le 25 août 2014

Module 5

Les compensations techniques - technologiques

Les aides techniques technologiques sont souvent utilisées pour développer l'autonomie des personnes malvoyantes ou aveugles. L'accélération des évolutions dans le domaine des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) est potentiellement synonyme d'avancées pour l'autonomie. Néanmoins, l'actualisation des connaissances est rarement aussi rapide que les évolutions technologiques, pour les usagers, les familles mais aussi les professionnels.

Public : Toute personne ayant besoin de développer ses compétences dans ce domaine.

Objectif de formation : Avoir une connaissance générale des aides techniques technologiques applicables à la déficience visuelle.

Contenus / objectifs pédagogiques : Présentation rapide de bases théoriques sur le système visuel et des différentes déficiences visuelles fonctionnelles.

Présentation de l'intérêt et des limites des outils dans les domaines suivants : Types de lampes (éclairage Led, températures d'éclairage...), liseuses et tablettes ; livres numériques ; accessibilité de Windows 8 et Mac OSX ; téléphonie adaptée

Méthodologie : Approche théorique et ateliers pratiques

Intervenants : Ergothérapeute, Informaticien.

Groupe et lieu : entre 6 et 10 participants - au CTRDV

Durée : 1 Journée

2 sessions proposées

Mercredi 15 octobre 2014
☐ 9h-12h et 14h-17h

Mardi 16 décembre 2014
☐ 9h-12h et 14h-17h

S'inscrire avant :

le 10 septembre 2014

le 3 novembre 2014

Module 6

Braille niveau 1 Acquisition des bases en lecture et écriture braille

Nous vous proposons d'acquérir une pratique maîtrisée du braille intégral, sur machine Perkins. Cette formation sera adaptée aux personnes voyantes, la lecture du braille se fera avec les yeux. Tout au long de la formation, nous vous présenterons les diverses règles d'application du CBFU (code braille français uniformisé). En cas de difficultés de lecture et d'écriture en langue française, il est nécessaire de prendre préalablement contact avec le CTRDV.

Public : Toute personne de l'entourage familial des jeunes suivis par les Services du réseau SARADV.

Objectif de formation : Acquérir l'alphabet braille pour une pratique maîtrisée de la lecture et de l'écriture en braille intégral.

Contenus / objectifs pédagogiques : Découvrir la cellule braille. Composer les différentes lettres braille. Intégrer le code braille et mémoriser les lettres de l'alphabet braille. Maîtriser l'utilisation de la machine Perkins. Transcrire et lire en braille des textes simples.

Méthodologie :

Intervention magistrale : présentation des combinaisons des lettres braille. Utilisation d'une cellule braille aimantée pour les exercices de mémorisation. Pratique d'exercices type en suivant la méthode Khommer. Durée : progression sur 8 séances hebdomadaires d'une heure trente. Evaluation en fin de formation.

Intervenante : Transcriptrice

Groupe et lieu : de 4 à 6 participants - au CTRDV

Durée : 8 séquences

**8 séquences
hebdomadaires de 1h30**

1 session proposée

Date de début : Samedi 11 janvier 2014
Date de fin : Samedi 29 mars 2014
☐ de 10h30 à 12h00

S'inscrire avant :

le 16 décembre 2013

Module 7

Braille niveau 2

Acquisition des techniques d'adaptation dans le domaine scolaire

Après avoir suivi la formation Braille-niveau 1 ou en avoir acquis les connaissances par ailleurs, nous vous proposerons d'aller plus loin dans la pratique du braille. Seront abordés : les notions d'adaptation de documents, quelques pratiques de DER, le braille numérique. Cela sera également l'occasion d'échanger avec vous sur vos pratiques. Cette formation sera adaptée aux personnes voyantes, la lecture du braille se fera avec les yeux.

Public : Toute personne de l'entourage familial des jeunes suivis par les Services du réseau SARADV.

Objectif de formation : Aborder les diverses adaptations de documents réalisées en centre de transcription ; en comprendre les techniques, entre autre dans le domaine des mathématiques, pour mieux accompagner un jeune en inclusion scolaire.

Contenus / objectifs pédagogiques : Acquérir la logique des notations en maths et sciences. Transcrire / lire des formules simples. Utiliser le tapis dycem pour réaliser des figures géométriques simples en relief. Lire / réaliser des schémas simples en relief. Transcrire un document, littéraire et/ou scientifique, pour une lecture sur terminal braille.

Méthodologie : Intervention magistrale : présentation des notations braille dans les domaines littéraires, mathématiques, les grands principes d'adaptation de documents en braille. Mise en pratiques sous forme d'exercices. Progression sur 3 séances hebdomadaires de 3 h 00. Évaluation en fin de formation.

Intervenante : Transcriptrice

Groupe et lieu : entre 4 et 6 participants - prioritairement au CTRDV

Durée : 3 séquences

3 séquences
hebdomadaires de 3h00

1 session
proposée

Mercredi 15 janvier 2014 - Mercredi 22 janvier 2014
Mercredi 29 janvier 2014
☐ 9h30 à 12h30

S'inscrire avant :

le 16 décembre 2013

Module 8

Caractères agrandis

Adaptation de documents pour malvoyants

Cette formation apportera un éclairage sur les outils et méthodes d'adaptation de document en caractères agrandis. Vous pourrez ainsi réaliser quelques travaux facilement transposables dans votre environnement de travail ou familial.

Public : Toute personne de l'entourage familial des jeunes suivis par les Services du réseau SARADV.

Objectif de formation : Comprendre et réaliser des adaptations de documents en caractères agrandis : textes simples, ouvrages littéraires, maths et sciences, traitement des images, gestion des mises en page.

Contenus / objectifs pédagogiques : Adapter des documents simples et/ou complexes dans les domaines littéraires en vue d'une lecture au format papier et/ou au format numérique (.docx, .pdf, .html). Intégrer dans un document des formules mathématiques via un éditeur d'équations. Adapter des images, tableaux, graphiques.

Méthodologie : Intervention magistrale : les grands principes d'adaptation de documents en caractères agrandis. Mise en pratiques sous forme d'exercices. Progression sur 3 séances hebdomadaires de 3h00. Évaluation en fin de formation.

Intervenante : Transcriptrice

Groupe et lieu : de 4 à 6 participants - au CTRDV

Durée : 3 séquences

3 séquences
hebdomadaires de 3h00

1 session
proposée

Mercredi 19 mars 2014 - Mercredi 26 mars 2014
Mercredi 9 avril 2014
☐ 9h30 à 12h30

S'inscrire avant :

le 19 février 2014

Module 9

Braille niveau 1

Acquisition des bases en lecture et écriture braille

Nous vous proposons d'acquérir une pratique maîtrisée du braille intégral, sur machine Perkins. Cette formation sera adaptée aux personnes voyantes : la lecture du braille se fera avec les yeux. Tout au long de la formation, nous vous présenterons les diverses règles d'application du CBFU (code braille français uniformisé). Une pratique quotidienne d'exercices sera à prévoir entre chaque séquence de formation.

Public : Tout professionnel dont la pratique nécessite une bonne connaissance du braille.

Objectif de formation : Acquérir l'alphabet braille pour une pratique maîtrisée de la lecture et de l'écriture en braille intégral.

Contenus / objectifs pédagogiques : Découvrir la cellule braille. Composer les différentes lettres braille. Intégrer le code braille et mémoriser les lettres de l'alphabet braille. Maîtriser l'utilisation de la machine Perkins. Transcrire et lire en braille des textes simples.

Méthodologie : Intervention magistrale : présentation des combinaisons des lettres braille. Utilisation d'une cellule braille aimantée pour les exercices de mémorisation. Pratique d'exercices type en suivant la méthode Khommer. Durée : progression sur 5 séances, d'une demi-journée, rythme mensuel. Evaluation en fin de formation.

Intervenante : Transcriptrice

Groupe et lieu : entre 4 et 6 participants - au CTRDV

Durée : 5 séquences

5 séquences
mensuelles de 3h00

**1 session
proposée**

Mardi 9 octobre 2014 - Mardi 4 novembre 2014 - Mardi 9 décembre 2014 - Mardi 13 janvier 2015 - Mardi 3 février 2015
☐ 9h30 à 12h30

S'inscrire avant :

le 5 septembre 2014

Module 10

Braille niveau 2

Acquisition des techniques d'adaptation dans le domaine scolaire

Après avoir suivi la formation Braille-Module 1 ou en avoir acquis les connaissances par ailleurs, nous vous proposerons d'aller plus loin dans la pratique du braille. Seront abordés : les notions d'adaptation de documents, quelques pratiques de DER, le braille numérique. Cela sera également l'occasion d'échanger avec vous sur vos pratiques. Cette formation sera adaptée aux personnes voyantes, la lecture du braille se fera avec les yeux.

Public : Tout professionnel dont la pratique nécessite une connaissance approfondie du braille.

Objectif de formation : Aborder les diverses adaptations de documents réalisées en centre de transcription ; en comprendre les techniques, entre autre dans le domaine des mathématiques, pour mieux accompagner un jeune en inclusion scolaire.

Contenus / objectifs pédagogiques : Acquérir la logique des notations en maths et sciences. Transcrire / lire des formules simples. Utiliser le tapis dycem pour réaliser des figures géométriques simples en relief. Lire / réaliser des schémas simples en relief. Transcrire un document, littéraire et/ou scientifique, pour une lecture sur terminal braille.

Méthodologie : Intervention magistrale : présentation des notations braille dans les domaines littéraires, mathématiques ; les grands principes d'adaptation de documents en braille. Mise en pratiques sous forme d'exercices. Durée : progression sur 3 séances, d'une demi-journée, rythme mensuel. Évaluation en fin de formation.

Intervenante : Transcriptrice

Groupe et lieu : de 4 à 6 participants - au CTRDV

Durée : 3 séquences

3 séquences
mensuelles de 3h00

**1 session
proposée**

Mercredi 12 février 2014 - Mercredi 12 mars 2014
Mercredi 16 avril 2014
☐ 9h30 à 12h30

S'inscrire avant :

le 13 janvier 2014



Créé en 2005, le **Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV)** s'inscrit dans l'organisation du dispositif d'accompagnement des jeunes déficients visuels en Région Rhône-Alpes, **Soin et Accompagnement en Rhône-Alpes (SARADV)**. Il regroupe les ressources spécialisées disponibles au niveau régional, destinées à intervenir en appui des services (Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce - SAFEP et Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire - SAAIS) de toute la région Rhône-Alpes, en faveur de l'autonomie des jeunes déficients visuels scolarisés. Il s'appuie sur une équipe composée de 26 personnes. Le CTRDV s'adresse à tous les enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans, concernés par une déficience visuelle, correspondant à une acuité visuelle du meilleur oeil après correction, chiffrée, inférieure ou égale à 3/10°.

Ayant un agrément de centre ressources, ses quatre missions sont les suivantes :

- Bilan, expertise, conseil
- Compensation du handicap
- Formation, information, recherche
- Animation du réseau régional SARADV



La solidarité en action

Le CTRDV est géré par l'association des Pupilles de l'Enseignement Public du Rhône (ADPEP 69) dont les deux valeurs fondamentales sont la laïcité et la solidarité. Les Pupilles de l'Enseignement Public agissent dans le cadre d'une mission de service public, afin d'accompagner la personne s'intégrant dans la société commune. Leurs actions s'inscrivent dans le respect des principes de la République - Liberté, Égalité, Fraternité – et des valeurs qui la sous-tendent : laïcité et solidarité. Tous les établissements et services des PEP 69 ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte. Il s'agit de favoriser, dans le cadre d'un projet individualisé, le meilleur épanouissement possible de la personne, son inclusion scolaire, sociale et professionnelle au sein de la société.

Retrouvez plus d'informations sur les sites internet <http://www.ctrdv.fr> et <http://www.lespep69.org>



Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle

150 rue du 4 Août 1789
69100 Villeurbanne

Tel accueil : 04 37 43 38 28
Fax : 04 37 43 38 24
accueil@ctrdv.fr - <http://www.ctrdv.fr>

Coordonnées GPS :
Latitude : 45.763816
Longitude : 4.891059

Métro : ligne A arrêt Flachet
Bus : C26 arrêt Perralière

Réalisation CTRDV - Les PEP 69 - septembre 2013

Formulaire individuel d'inscription

Indiquez les modules de votre choix ainsi que les dates des sessions si nécessaire. N'oubliez pas de remplir le verso de ce formulaire.

Module 1 : Approche théorique de la vision fonctionnelle pour mieux comprendre la déficience visuelle (professionnels)

- Mardi 8 avril 2014
- Mardi 23 septembre 2014
- Mardi 18 novembre 2014
- 9h-12h et 14h-17h 14h-17h

Module 2 : Evaluation de la vision fonctionnelle et conduite du dépistage visuel (professionnels) le Mardi 13 mai 2014 de 9h-12h et 14h-17h

Module 3 : Prise en compte des troubles visuels et neurovisuels de l'enfant avec déficiences motrices et/ou troubles cognitifs (professionnels)

- Mardi 25 mars 2014 Mardi 16 décembre 2014 de 9h-12h et 14h-17h

Module 4 : Autonomie et indépendance : accompagnement et moyens de compensation du jeune déficient visuel (familles / professionnels)

- Session 1 Familles : Mardi 15 avril 2014 de 9h-12h et 14h-17h
- Session 2 Professionnels : Mardi 25 septembre 2014 de 9h-12h et 14h-17h

Module 5 : Les Compensations techniques - technologiques (familles / professionnels)

- Mercredi 15 octobre 2014 Mardi 16 décembre 2014
- groupes mixtes, de 9h-12h et 14h-17h

Module 6 : Braille niveau 1 : Acquisition des bases en lecture et écriture braille (familles)

8 séquences hebdomadaires de 1h30 à partir du samedi 11 janvier 2014 de 10h30 - 12h

Module 7 : Braille niveau 2 : Acquisition des techniques d'adaptation dans le domaine scolaire (famille)

3 séquences hebdomadaires de 3h à partir du mercredi 15 janvier 2014 de 9h30 à 12h30

Module 8 : Caractères agrandis - Adaptation de documents pour malvoyants (familles)

3 séquences hebdomadaires de 3h à partir du mercredi 19 mars 2014 de 9h30 à 12h30

Module 9 : Braille niveau 1 : Acquisition des bases en lecture et écriture braille (professionnels)

5 séquences mensuelles de 3h à partir du mardi 9 octobre 2014 de 9h30 à 12h30

Module 10 : Braille niveau 2 : Acquisition des techniques d'adaptation dans le domaine scolaire (professionnels)

3 séquences mensuelles de 3h à partir du mercredi 12 février 2014 de 9h30 à 12h30

Formulaire individuel d'inscription

NOM :

PRENOM :

FONCTION :

STRUCTURE :

ADRESSE :

.....

.....

CODEPOSTAL: |.....|.....|.....|.....|.....| VILLE:.....

Il s'agit de mon adresse : personnelle professionnelle

TEL : |.....|.....|.....|.....|.....|.....|.....|.....|.....|.....|.....|

MEL :@.....

Vous êtes parent de la région Rhône-Alpes ou professionnel du réseau SARADV, **les formations ne vous coûtent rien.**

Vous êtes un professionnel extérieur au SARADV, **les modules 1 à 5 sont facturés 100 euros par personne. Les modules 9 et 10 sont facturés 130 euros par personne.**

Vous êtes parent extérieur à la région Rhône-Alpes, étudiant ou chômeur, **tous les modules sont facturés 30 euros.**

Montant total de votre commande |.....| €

Merci de renvoyer ce coupon, accompagné de votre règlement à :

Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle

Centre de Formation - 150 rue du 4 août 1789 - 69100 Villeurbanne

Tel : 04 37 43 38 28 - accueil@ctrdv.fr